



Syndicat mixte Intercommunal de collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères

SIRET : 256 901 133 00031
262, rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS

2023/082

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL N° 2023-022**

SEANCE DU 7 juin 2023

Date d'envoi des Convocations : 31 mai 2023
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 23
Nombre de membres présents pour le vote : 15
Nombre de membres représentés : 3

L'an Deux mil vingt-trois, le 7 juin, le comité syndical du SITOM SUD RHONE, dûment convoqué le trente et un mai, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales., s'est réuni en session ordinaire à 18 heures, dans les locaux du SITOM, 262 Rue Barthélémy Thimonnier à BRIGNAIS, sous la Présidence de Monsieur René MARTINEZ, Président.

Président : M. MARTINEZ

Pouvoirs : M. BOISSERIN donne pouvoir à M. GILLET
M. SAVOIE donne pouvoir à M. BREUZIN
M. GIORGIO donne pouvoir à M. NOWAK

Secrétaire : Mme ROTHÉA Céline

Etaient présents :

CCVG : Mmes ROTHÉA, MARCILLIERE, Ms GILLET, NOWAK, FRANCO, BESSON
COPAMO : Mmes BLANC, Ms OUTREBON, BREUZIN, FROMONT
CCPO : Ms MARTINEZ, GAT, DESCHANEL VARIGNY, COSTE Gérauld

Etaient excusés :

CCVG : Ms. BOISSERIN, GIORGIO
COPAMO : MME RIBERON Ms COSTE Marc, BIOT, SAVOIE
CCPO : Ms, BOUKADOUR, JOASSARD

Était absent : /

**OBJET : RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS PAR LE SITOM SUD
RHONE**

Monsieur le Président rappelle aux délégués qu'afin d'être en conformité avec le décret N° 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le SITOM SUD RHONE doit établir un bilan syndical portant sur l'année écoulée, soit 2022.

Le Président présente le bilan annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, établi par le SITOM Sud Rhône au présent Comité syndical.

Le COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents ou représentés

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, établi par le SITOM Sud Rhône, joint en annexe de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour copie conforme.

Le Président,

René MARTINEZ



La Secrétaire de séance

Céline ROTHÈA

Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

RAPPORT ANNUEL 2022



SITOM
SUD RHÔNE



Organisation territoriale :

- 26 874 ha
- 88 963 hab.
 - soit + 1,152 % /2021
- 3 Communautés de Communes
- 23 communes
- 8 déchetteries



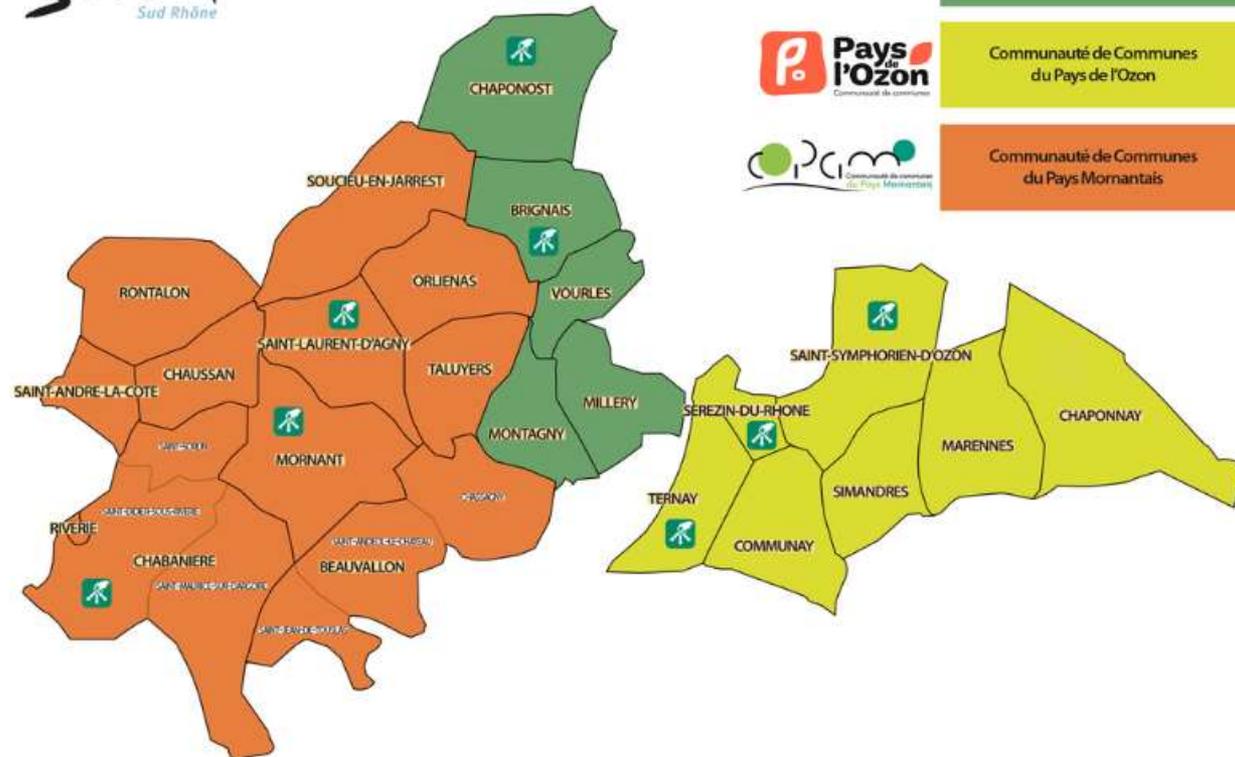
Communauté de Communes
de la Vallée du Garon



Communauté de Communes
du Pays de l'Ozon



Communauté de Communes
du Pays Mornantais

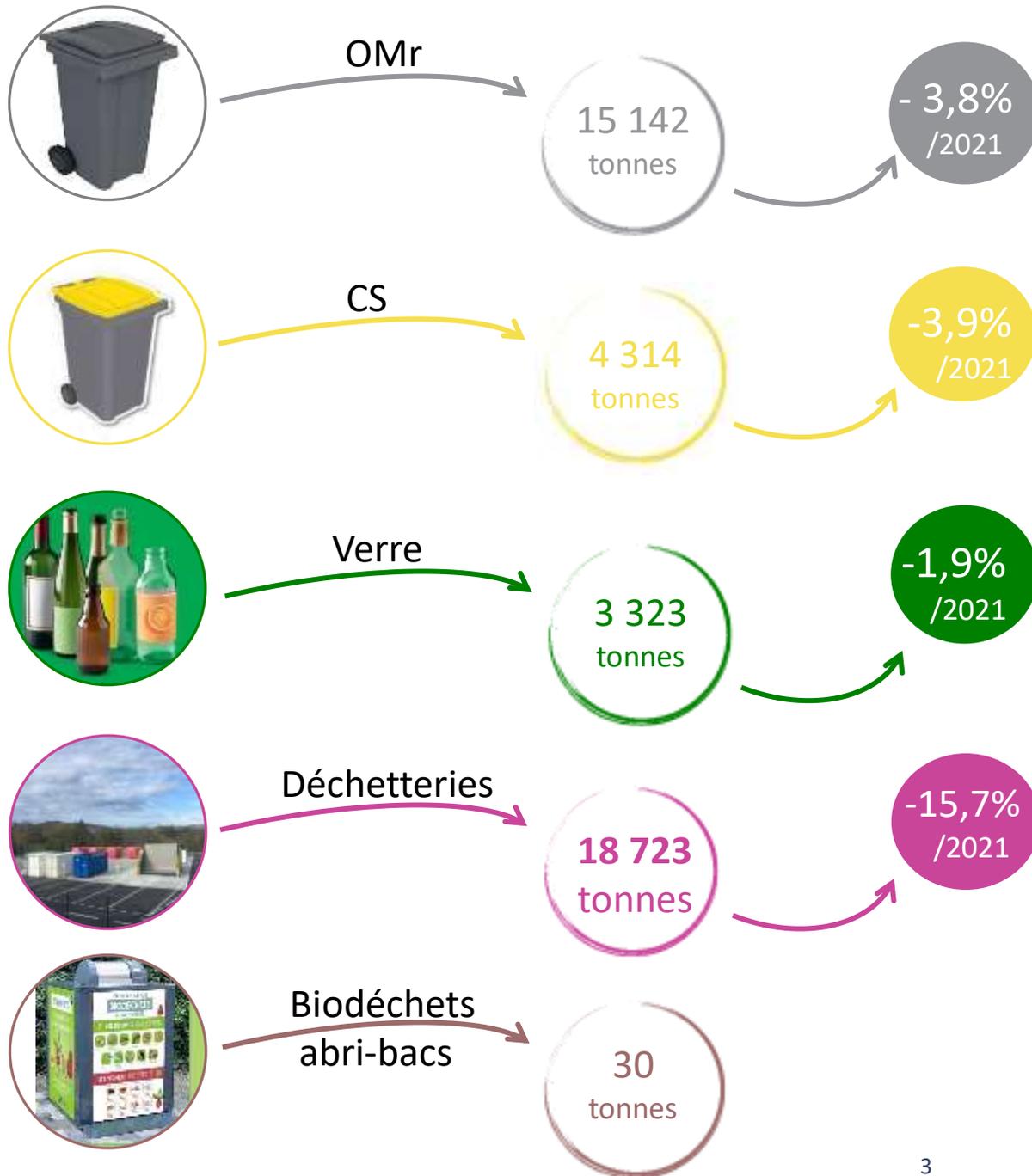
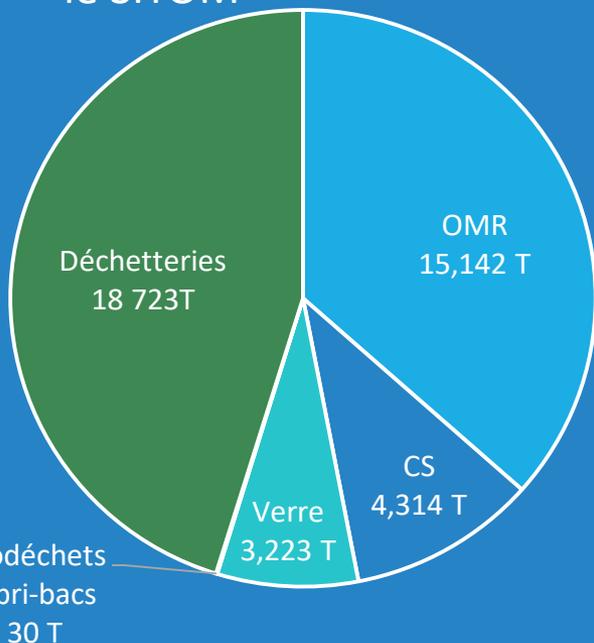


Une augmentation régulière de la population entrainant une augmentation en volume de la production de déchets malgré un ratio kg/hab qui baisse et demeure inférieure à la moyenne nationale, régionale et départementale.

Organisation
du SITOM en
2022 :

Quels déchets en 2022 ?

En 2022, 41 506 tonnes de déchets traités par le SITOM



Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables



C1 une fois par semaine

- Tout le territoire



C2 deux fois par semaine

- BRIGNAIS



Micro-benne

- 5 impasses de Marennes
- 5 impasses de Ternay
- 7 rues, impasses et allées de Brignais
- 1 impasse de Chaponost



PAV apport volontaire des OMR

- 3 silos à Brignais
- 17 silos à St Symphorien d'Ozon
- 2 silos à Orliénas
- 2 silos à Chaponost
- 1 silo à Millery
- 24 silos à Mornant
- 1 silo à Ternay
- 1 silo à Sérézin-du-Rhône

Prise en charge financière par les communes

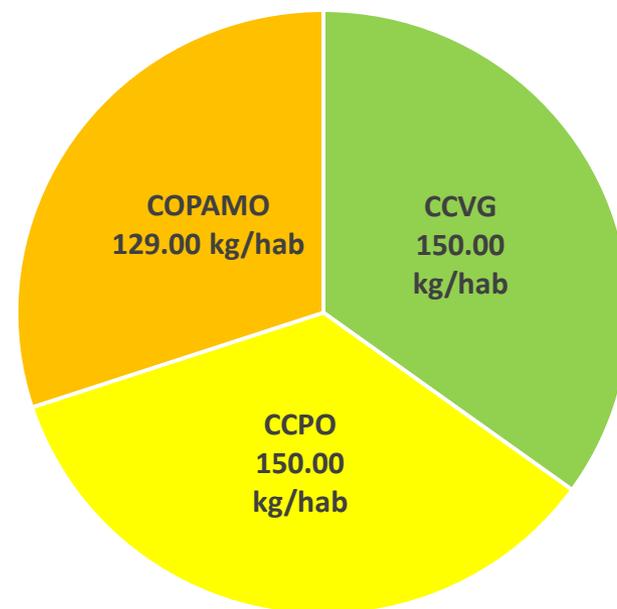
Production d'OMR des ménages :

CCPO	CCVG	COPAMO
26 743 hab.	32 320 hab.	29 900 hab.
4 014 T	4840 T	3 863 T
150 Kg/hab	150 Kg/hab	129Kg/hab
Total : 12 718 T collectées		

Chiffres clef :

- Moyenne hors RS : 143Kg/hab.

Production OMr en kg/hab sans RS en 2022



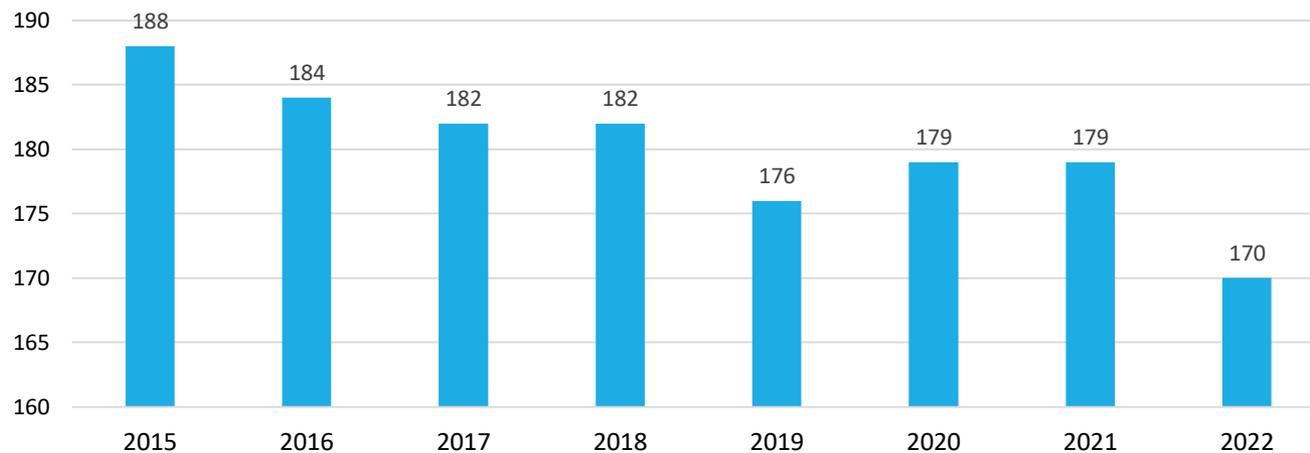
Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables

Réduction de la production d'OMR en 2022 :

- *143 kg/hab. collectés en 2022 hors Redevance Spéciale (production uniquement des ménages)*
- 170 Kg/hab. en 2022 contre 179 kg/hab./2021 (incluant les gros producteurs)
- Diminution de - 5,02 % entre 2022 et 2021 soit 9 kg/hab.

Evolution de la collecte des ordures ménagères du SITOM Sud Rhône en kg/hab depuis 2015



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Actions du service de collecte du SITOM en 2022 au service de la population (bacs jaunes) :

720 interventions menées par le SITOM en 2022

790 interventions en 2021

Type d'actions

Changement de couvercles et de bacs (HS)

Livraison de bacs jaunes (nouveaux arrivants)

Dotations de bacs supplémentaires

Changement de volume du bac

- Environ 360 heures de terrain pour nos agents du SITOM
- 4 jours par semaine pour le rippeur +

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Performance de collecte par Communautés de Communes en 2022 :

- 4 314 T collectées en 2022 (emballages et papiers)
 - Soit – 173 tonnes par rapport à 2021
 - Soit -3,9% en 2022 par rapport à 2021 en Tonnes

Moyenne SITOM :

- 49 kg/hab en 2022
- 51 kg/hab en 2021

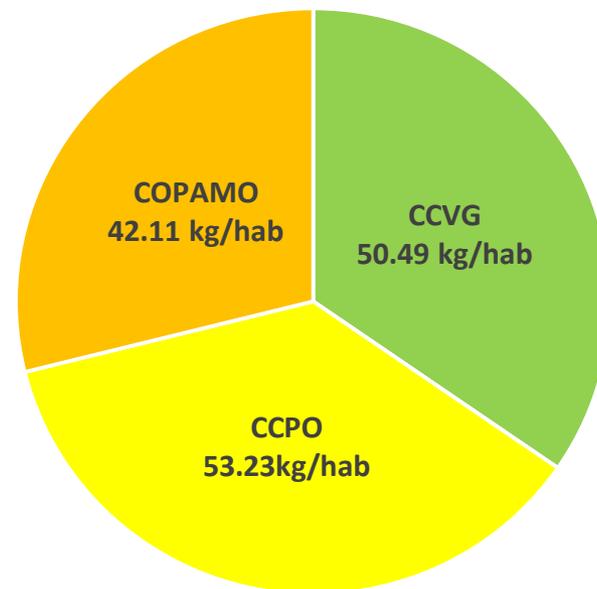
Moyenne dans le 69 :

- 57 kg/hab en 2021

Moyenne nationale :

- 23 kg/hab en 2019

Production CS en kg/hab en 2022



- Le gisement papier baisse de 13% en région AURA – dématérialisation

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Taux de refus en 2022 des emballages et papiers :

- 19,42 %
 - - 2,5 % de taux de freinte
 - - 2,5 % de taux de fines
- = 14,42% de taux de refus

A titre de référence :

Moyenne métropole de Lyon en 2021

➤ 34,4%



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

La collecte sélective du verre :

- Collecte en PAV
- 3 323 T en 2022
 - CCPO : 884 T
 - CCVG : 1 284 T
 - COPAMO : 1 155 T



Moyenne SITOM :

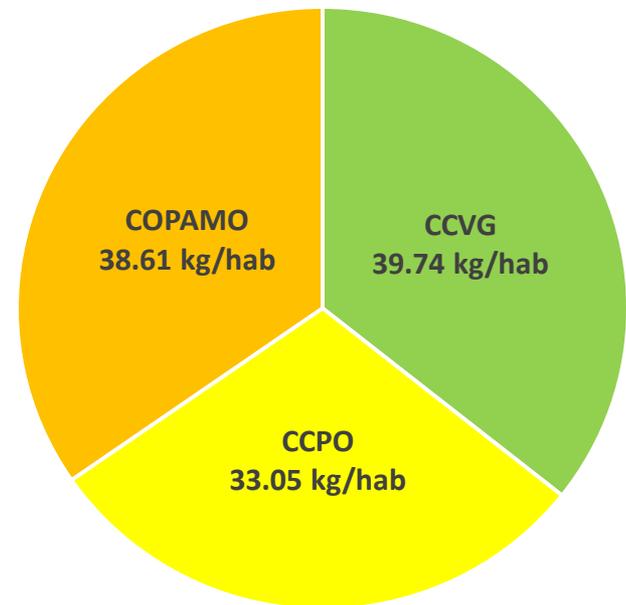
37,4 kg/hab en 2022

38,5 kg/hab en 2021

Moyenne dans le 69: 28 kg/hab en 2021

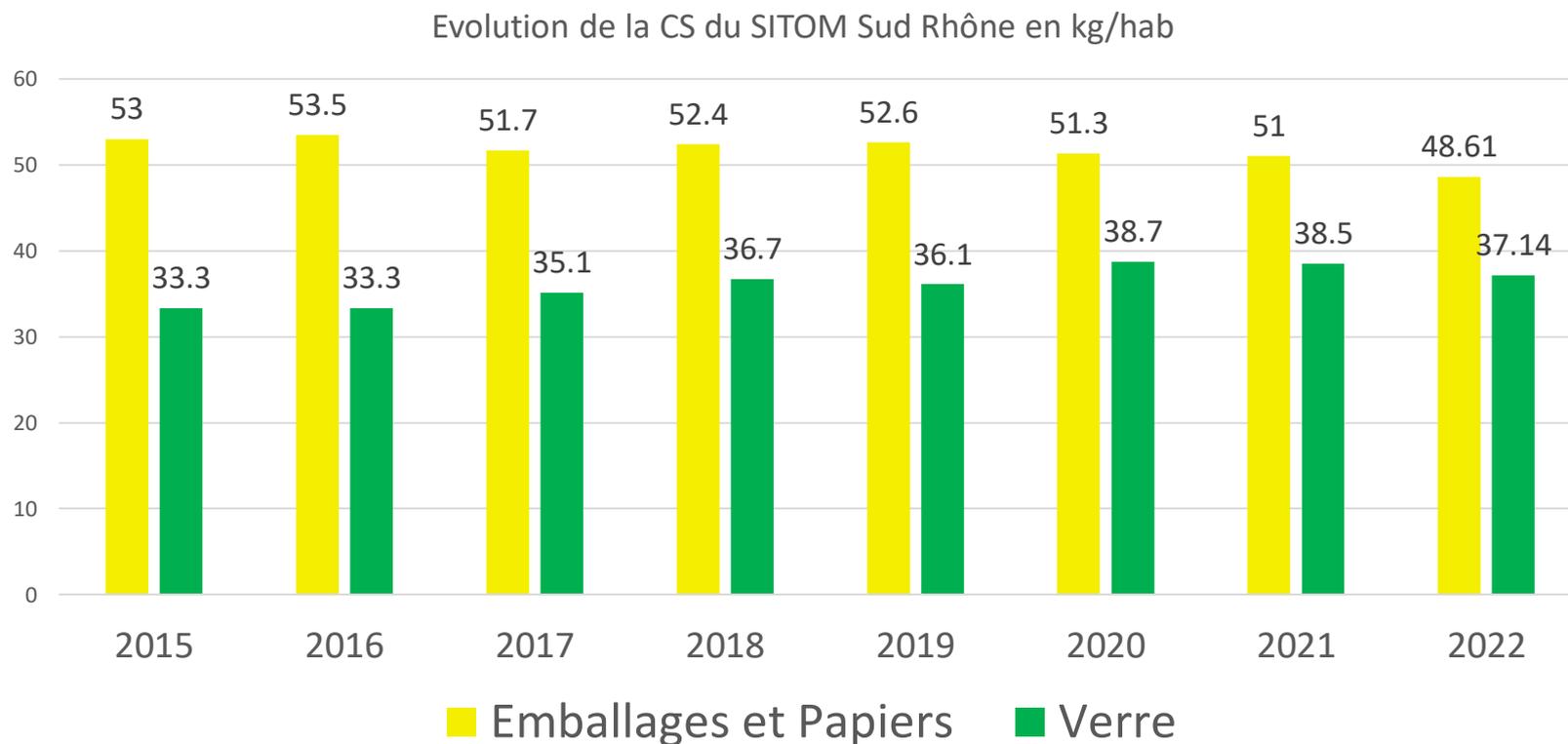
Moyenne nationale : 33,1 kg/hab en 2020

Production de verre en kg/hab en 2022



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Evolution des performances de la collecte sélective en 8 ans :



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Evolution des performances de la collecte sélective :

7 635 Tonnes de recyclés

- 85,8 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2022
- 89,5 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2021

Baisse du verre et des emballages collectés en 2022 :

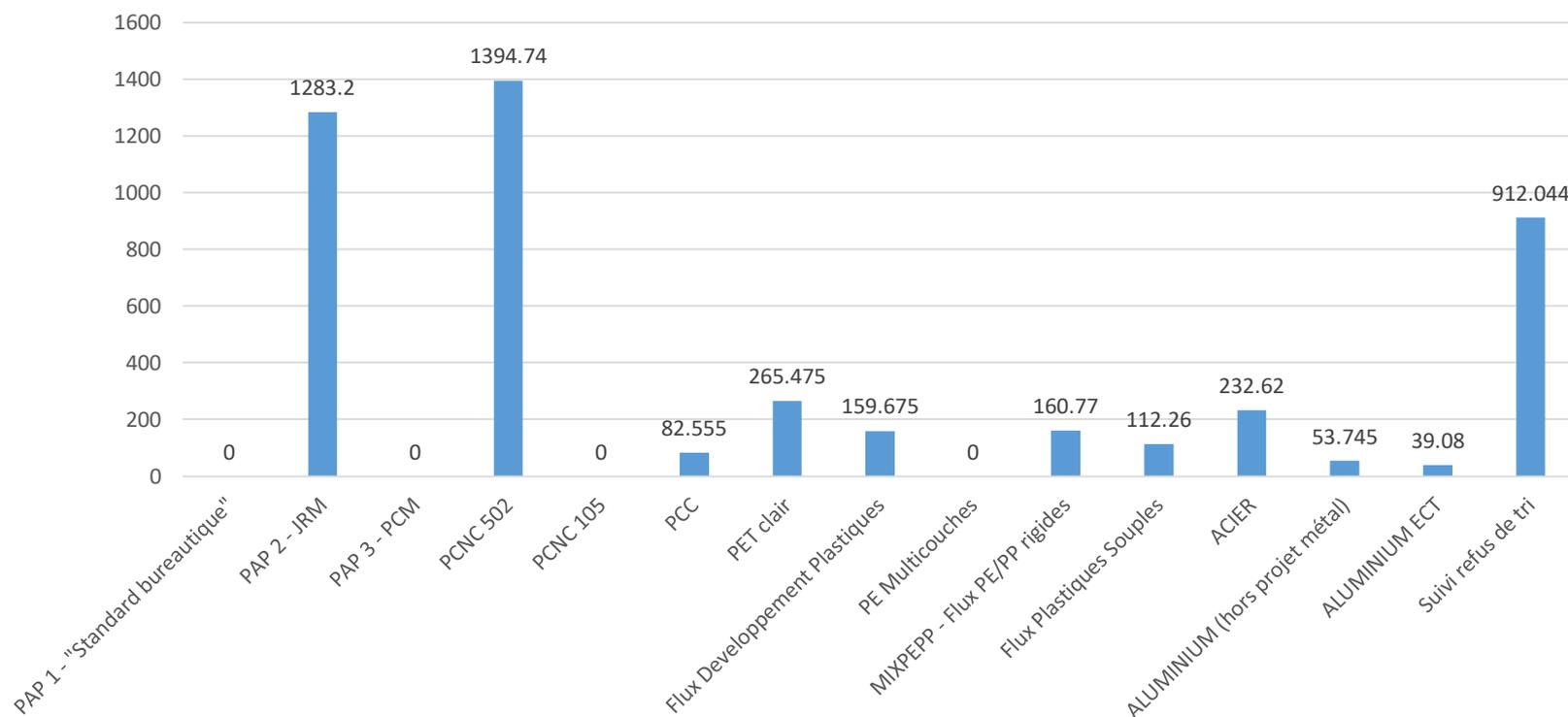
- effets post Confinement
- allègement des matériaux
- changement des mode de consommation
- vrac...

Diminution de la quantité de papiers collecté en 2022 : effet dématérialisation

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Répartition des matériaux recyclés :

PRODUCTION ANNUELLE MULTI PAP, EMBALLAGE PAV ET JRM PAV



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Intégration du dispositif de tri en apport volontaire au cœur des centres villes :



Ternay



Beauvallon

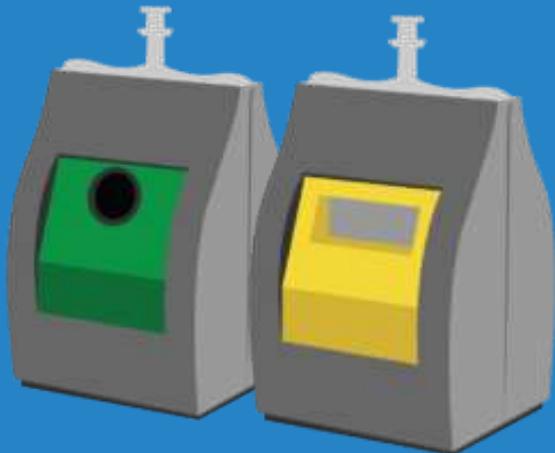
- continuité sur Saint Symphorien D'Ozon et Mornant
- renforcement du maillage sur:
 - Taluyers
 - Beauvallon
- création sur Sérézin, Ternay



Saint Symphorien d'Ozon

FAITS MARQUANTS 2022

Obtention de soutiens de CITEO pour la mise en place de silos enterrés dans le cadre d'un appel à projet



Objectifs :

Favoriser le tri en centre ville et quartiers agglomérés

- Le SITOM a déposé un AAP auprès de CITEO en 2022
- Obtention d'un soutien financier pour la mise en place de :
 - 16 silos multi matériaux
 - 14 silos emballages
 - 20 silos verres
 - 6 silos papiers
 - Soutien estimé à 62 000 € sur justificatifs (rapports, factures ...)

FAITS MARQUANTS 2022 :

Obtention de soutiens de CITEO et de l'ADEME pour la mise en place de corbeilles de ville de tri – hors foyers



Objectifs :

Favoriser le tri hors foyers

- 6 collectivités françaises sélectionnées dont le SITOM Sud Rhône
- Le SITOM a déposé 2 AAP auprès de CITEO et de l'ADEME

Obtention d'un soutien financier pour la mise en place de :

- 34 points de tri (biflux/tri-flux), sur 7 communes test
 - Soutien estimé à 22 000 €
 - Soutien estimé à 7 598 € sur facture de l'ADEME
 - → sur justificatifs (rapports, factures etc.)
 - → sur les tonnes détournées des OMR

Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Déchets	Repreneurs
Papiers	Norske GOLBEY
Aluminium	Affimet
Acier	Arcelor Mittal
Plastique	OI Manufacturing
Verre	Valorplast
Cartons	Revipac



Exploitation de 8 déchetteries

Exploitation de 8 déchetteries

Les déchets collectés :

Déchetteries exploitées par deux prestataires

- 18 723 T de déchets déposés en 2022 soit 210 Kg/hab du SITOM.
- Les matériaux sont triés et valorisés/enfouis
- 220 Kg/hab en France (Ademe 2021)
- 2,3 tonnes d'articles de sport et de loisir
- 1,2 tonnes d'articles de bricolage et de jardinage

Les recettes reviennent aux prestataires exploitant les déchetteries sauf pour les déchets présentant une filière Responsabilité Elargie du Producteur : cartons, meubles....



Exploitation de 8 déchetteries

De nouvelles filières de collecte en déchetteries:

- Plastiques rigides : 179,8 tonnes en 1 an
- 353 Palettes en 1 an
 - Soit 4470 Kg
- Polystyrène : 10 tonnes en 1 an
- Laine de verre : 8,94 tonnes en 1 an
- Objectif : valoriser plus et enfouir moins



Exploitation de 8 déchetteries

Tonnages de déchets
collectés en déchetterie par
les exploitants:

En Moyenne, un habitant
dépose 35kg de déchets
par passage



Type de déchets	Tonnage 2022	Evolution 2022/2021 (en tonne)	Kg/hab./an 2022	Evolution 2022/2021 (Kg/hab./an)
Déchets verts	5 435,35	-1 251,76	61,10	-14,93
Gravats	4 752,798	-837,22	53,42	-10,14
Encombrants	2 243,940	-518,11	25,22	-6,18
Eco Mobilier	1 819,330	+4,29	20,45	-0,19
Bois	1 512,790	-329,60	17,00	-3,95
Cartons	1 020,489	-129,70	11,47	-1,61
Ferrailles	638,800	-263,42	7,18	-3,08
D3E	605,915	-263,42	6,81	-1,25
Plâtre	430,300	-49,89	4,84	-0,62
ECO DDS	88,015	-12,32	0,99	-0,15
Fenêtres	57,028	-22,19	0,64	-0,26

Exploitation de 8 déchetteries

Suite:

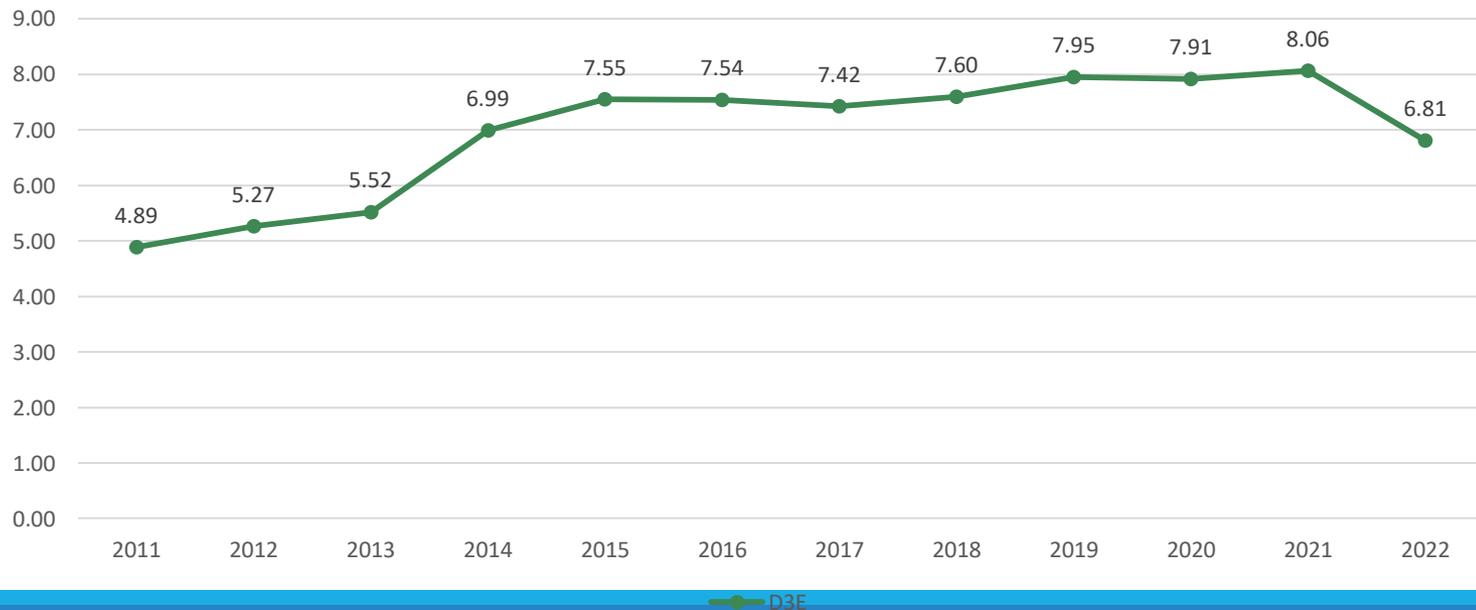
Type de déchets	Tonnage 2022	Evolution 2022/2021 (en tonne)	Kg/hab./an 2022	Evolution 2022/2021 (Kg/hab./an)
Pneus	46,16	+ 29,06	0,52	+ 0,33
Huile Minérales	19,21	- 11,5	0,22	- 0,13
Capsules Nespresso	13,58	- 4,82	0,15	- 0,06
Laines minérales	10,00	+ 9,72	0,11	+ 0,10
Piles	9,13	- 1,92	0,10	- 0,03
DDS	4,68	- 10,68	0,05	- 0,12
Batteries	4,10	-1,92	0,06	+ 0,06
Ampoules-néons	3,88	- 0,62	0,04	- 0,01
ASL	2,28	+ 2,28	0,02	+ 0,02
Huile végétales	2,62	- 0,92	0,03	- 0,01
ABJ	1,11	+ 1,11	0,01	+ 0,01
Cartouches	1,76	- 1,18	0,02	+ 0,02
TOTAL	18 723	- 3 497	210	- 42,18

Exploitation de 8 déchetteries

Bilan des D3E :

- 605,915 tonnes de D3E collectés en 2022 soit 106 T collectées en 2022 par rapport à 2021 → Diminution de 15%
- Augmentation de 39,3% entre 2011 et 2022

Evolution de la collecte des D3E en kg/hab.



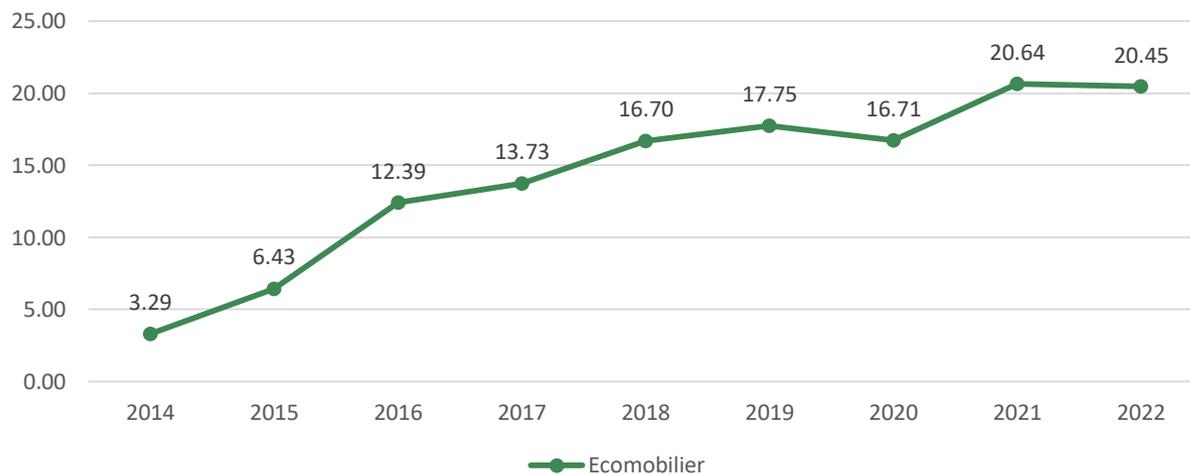
■ Moyenne nationale : 11,4 Kg/hab.

Exploitation de 8 déchetteries

Bilan des DEA:

- EcoMobilier prend en charge 100% des coûts de collecte et d'enlèvement des DEA et le traitement est sous la responsabilité opérationnelle
- 20,45 Kg/hab/an collectés soit 1819 tonnes
- Augmentation de 522 % entre 2014 et 2022
- La nouvelle déchetterie de ST Symphorien permet d'accueillir les meubles

Evolution de la collecte écomobilier en kg/hab.



Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables

Les déchetteries professionnelles privées:

CCPO

Une déchetterie professionnelle a ouvert ses portes aux artisans et aux professionnels en octobre à Saint Symphorien d'Ozon

- Elle est gérée par **SERFIM**, en partenariat avec **VALDELIA** spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets mobiliers des professionnels.
- Ouverture aux professionnels sur 5 jours, du lundi au vendredi.

Adresse : 13 rue Jules Guesde, 69360 Saint Symphorien d'Ozon

COPAMO

Une déchetterie professionnelle offre également plusieurs solutions de gestion des déchets adaptées aux professionnels.

- Elle est gérée par **DMS**

Adresse: 760 Chemin de la Rosette, 69440 Taluyers

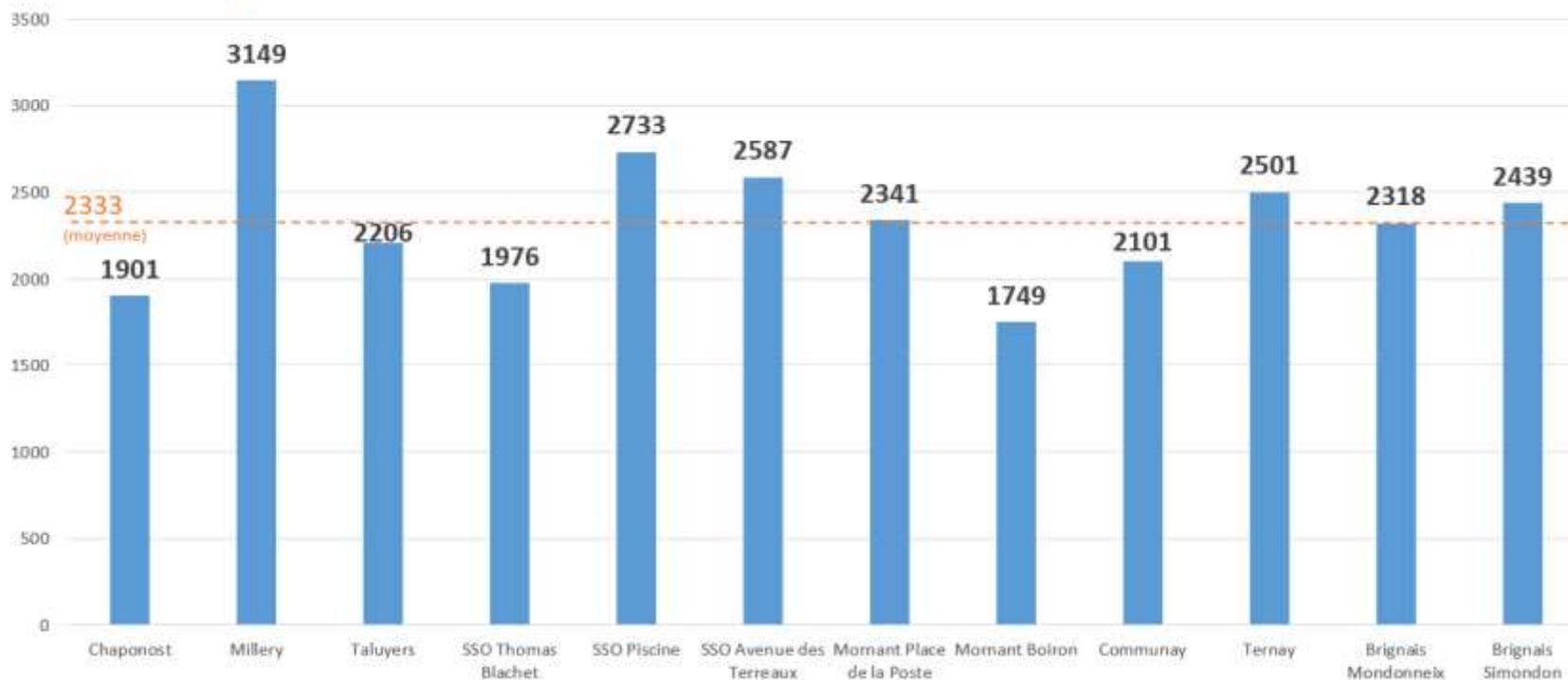
Collecte des biodéchets (abri-bacs)

Collecte des biodéchets (abri-bacs)

- 30 T collectées en 2022
 - Soit 29 kg/habitant inscrit



Quantité de biodéchets collectés sur le SITOM en 2022



Collecte des biodéchets (abri-bacs)

Collecte et valorisation des biodéchets

Collecte hebdomadaire des bacs via le prestataire ECOVALIM

- Mise en place systématique d'un bac propre et désinfecté



Pré-tri & homogénéisation des biodéchets chez Ecovalim

À Vourles



Méthanisation des biodéchets via l'installation METHA'MOLY

À Saint Symphorien Sur Coise

Environ 4 519 m³ de biogaz produits + 9 tonnes d'amendement avec retour au sol

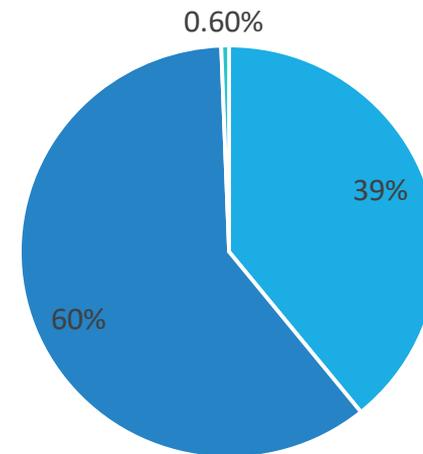
Bilan des flux

Bilan des flux

Le traitement des déchets (OMR, CS et déchetteries) :

Communauté de Communes	Tonnage
CCPO	13 507 T
CCVG	15 359 T
COPAMO	12 365 T
TOTAL	41 502 T

Traitement des déchets collectés par le SITOM



■ Incinération ■ Recyclage ■ Enfouissement



99 % des déchets sont valorisés au SITOM



76 % des déchets sont valorisés en AURA en 2019

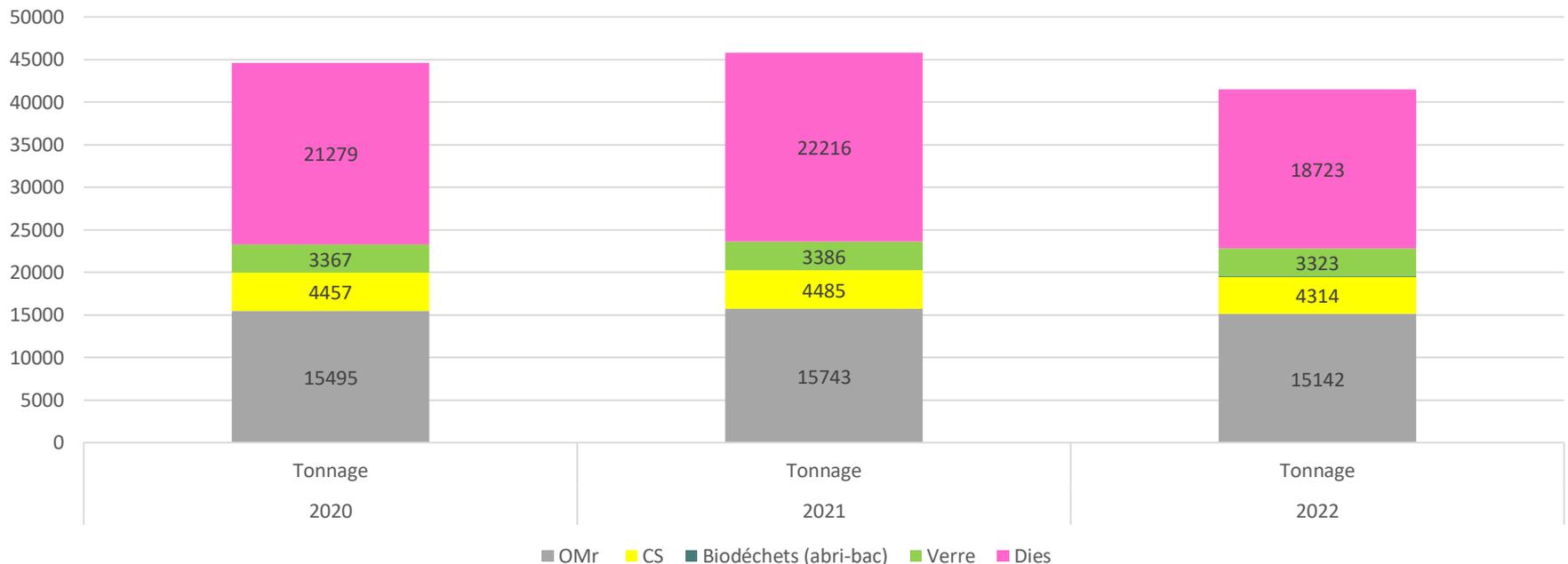
En 2022 la TGAP a augmenté de 11 € par tonne incinérée et de 4 € par tonne enfouie

L'incinérateur de Gerland est le 3ème réseau de chaleur français avec 5 500 logements chauffés et de la production de gaz et d'électricité

Bilan des flux

Evolution de la production de Déchets Ménagers et Assimilés :

Bilan des tonnages



En 2022 : 256,35kg/hab. d'OMA collectées et traitées par le SITOM

En 2018 : 318 Kg/hab. en AURA

La prévention des déchets

La prévention des déchets

Objectif de la prévention :

- Donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Développer la consommation responsable

Faits marquants en image de la prévention en 2022



Réemploi de Vélos avec la Clavette

Exemple de Mornant

La prévention des déchets

Le PLPDMA :

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Adopté le 06 février 2020
- 7 axes d'actions
 - Exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets
 - Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets
 - Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Encourager la gestion séparée des biodéchets
 - Augmenter la durée de vie des produits
 - Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le SITOM réalise des diagnostics déchets à la demande des entreprises, commerces, des cantines, des écoles, des EHPAD...

7 diagnostics réalisés en 2022 pour améliorer le tri et la réduction des déchets,

-> actions correctives mises en place ensuite.

Exemples :

- 1 EHPAD est passé de 6 bacs (4 roues) à 3 bacs (4 roues) à l'issue du diagnostic
- 1 restaurant sur la COPAMO est passé de 8 bacs (2 roues) à 4 bacs (2roues)

La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Favoriser le réemploi

5 zones réemploi en déchetteries:



Ternay



Saint-Symphorien-d'Ozon



Brignais



Saint-Laurent-d'Agnay



Mornant

Bilan des collectes :

Vélos : 302

Jouets : 401 soit 403 kg

Palettes : 353 en 1 an soit 4 470 kg évitées

Couettes/ Couvertures : 81 en 1an soit 405 kg évitées

Textiles : 397,854 tonnes
5,35 kg/hab

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Collecte des biodéchets

- 24 établissements : HEPAD, lycées, cantines scolaires...
- Prestataire de collecte
 - 123 tonnes de biodéchets



Centre de méthanisation
à Méthamoly



La prévention des déchets

LIMITER LES DECHETS
ALIMENTAIRES ET VEGETAUX

✓ Encourager la gestion
séparée des biodéchets



Fourniture de composteurs individuels aux habitants du Sitom

- 304 composteurs individuels installés en 2022
- 859 commandes en 2021
 - soit 65% de commandes en moins

En 2022, les fournisseurs de composteurs ont cessé de fournir des composteurs bois en raison de la pénurie.

Des composteurs en plastique recyclés ont été proposés à la vente, recevant un accueil très mitigé auprès de la population.

	Nombre de composteurs Individuels commandés au SITOM/an
2015	171
2016	220
2017	234
2018	277
2019	684
2020	550
2021	859
2022	304
TOTAL	3 299

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Vente de composteurs individuels

Communauté de communes	Nombre de composteurs vendus
CCVG	110
CCPO	112
COPAMO	82
Total	304

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets par compostage collectif

Nouveaux composteurs collectifs :

Exemples :

- Au 26 rue Mère Elise Rivet à Brignais
- Collège Hector Berlioz à Communay
- Au jardin familiaux de Saint Symphorien D'Ozon



La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Encourager la gestion séparée des biodéchets

Projet de mise en place expérimentale d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire et dépôt de l'appel à projet auprès de l'ADEME



- Réponse à l'appel à projet ADEME : subvention à 70% du coût d'investissement
- Expérimentation sur 8 centres-villes denses du territoire: Communay, Ternay, SSO, Taluyers, Mornant, Millery, Chaponost, Brignais, Chaponnay
- Collecte en apport volontaire
- Ramassage une fois par semaine par une société locale
- Méthanisation des biodéchets à Méthamoly à Saint-Symphorien-Sur-Coise
- Mise en service en Novembre 2021

La prévention des déchets

Limiter les déchets alimentaires et végétaux

- Collecte séparée des biodéchets en apport volontaire

1 ères Données de démarrage

- 30 tonnes de biodéchets collectés sur les 13 abri bacs pour 1 an de fonctionnement de 2022
 - 68,81 kg/foyer pour l'année 2022
 - 29 kg/personne

ATTENTION :

Novembre et décembre 2021 : recrutement des familles volontaires et premiers dépôts de biodéchets

* Le dispositif a pris toute son ampleur en 2022 en capacité de détournement des OMR



La prévention des déchets

Lutter contre les gaspillages

- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

La cantine des Brosses de COMMUNAY est la structure qui a obtenu le meilleur résultat avec un ratio de 0.06 kg / enfant.



Actions en faveur de l'économie circulaire

Collecte de déchets spécifiques importants

Piles :

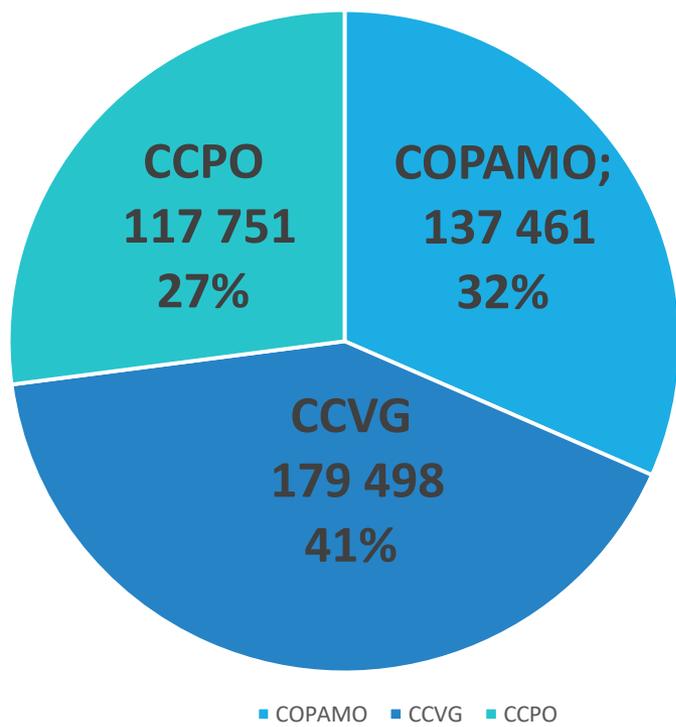
- 9,13 T de piles et petites batteries usagées collectées en 2022
 - soit 0,10 kg/hab
 - -17,4% par rapport à 2021

Le Relais :

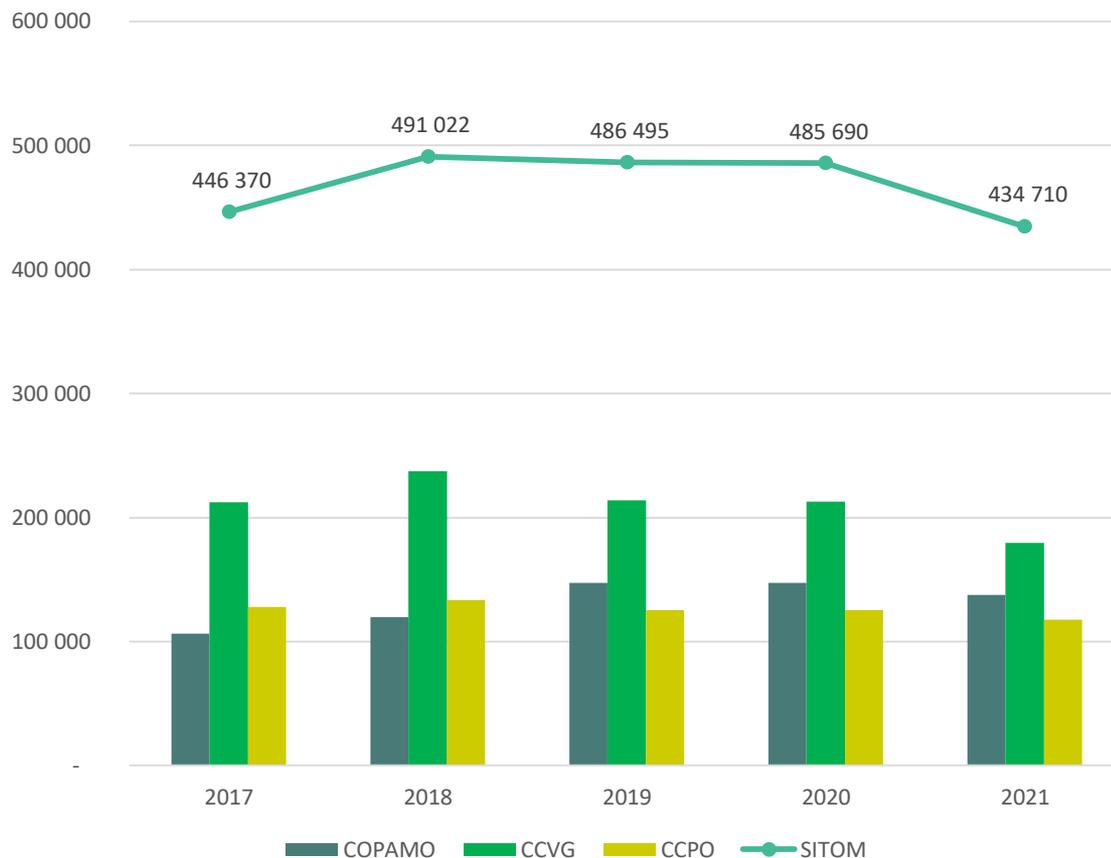
- 96 silos le Relais
- 397 T de vêtements, chaussures collectés en 2022
 - soit 4,47 kg/hab
 - -7,24% par rapport à 2021

Le Relais :

Répartition des tonnages textiles collectés via le Relais en 2022 en kg



Evolution de la collecte des textiles via le Relais en kg

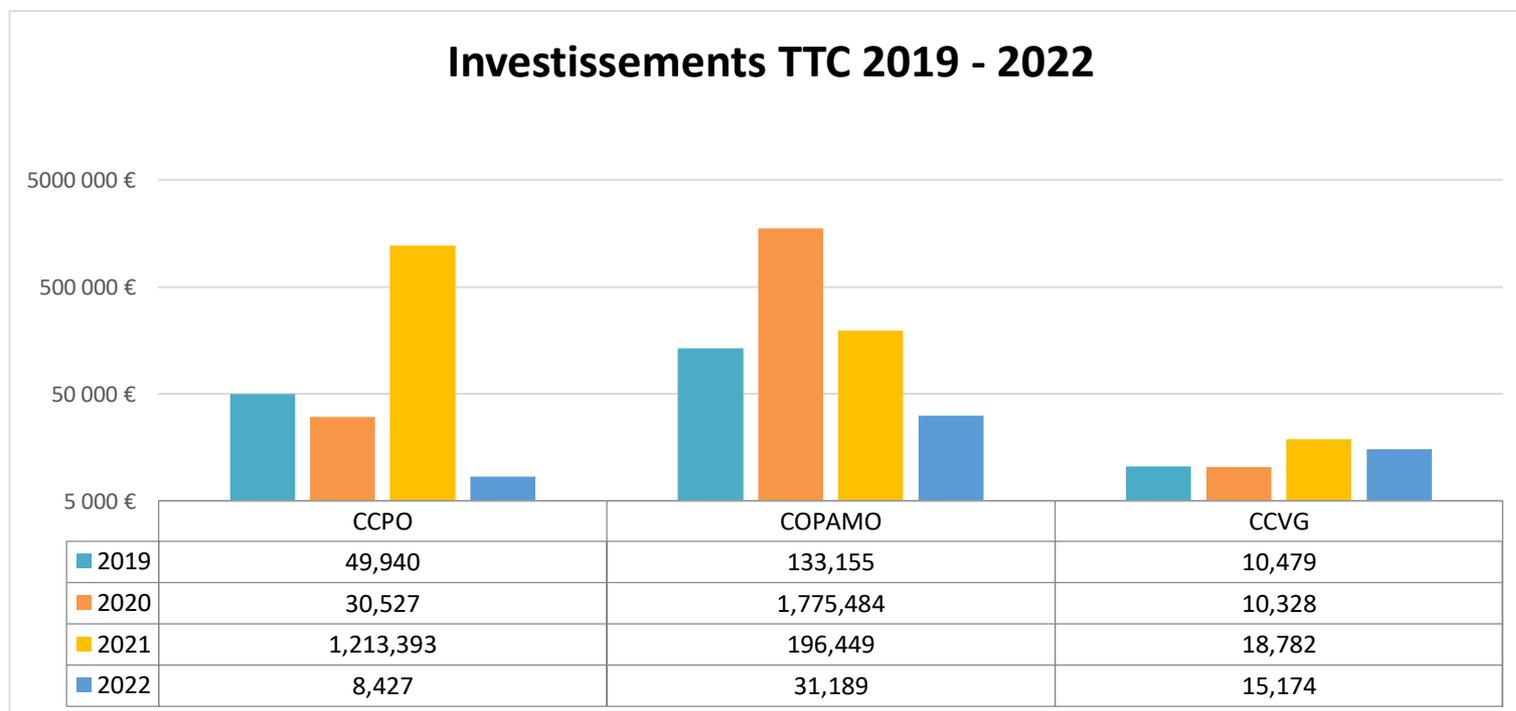


Continuité de la maîtrise des couts

Continuité de la maîtrise des coûts:

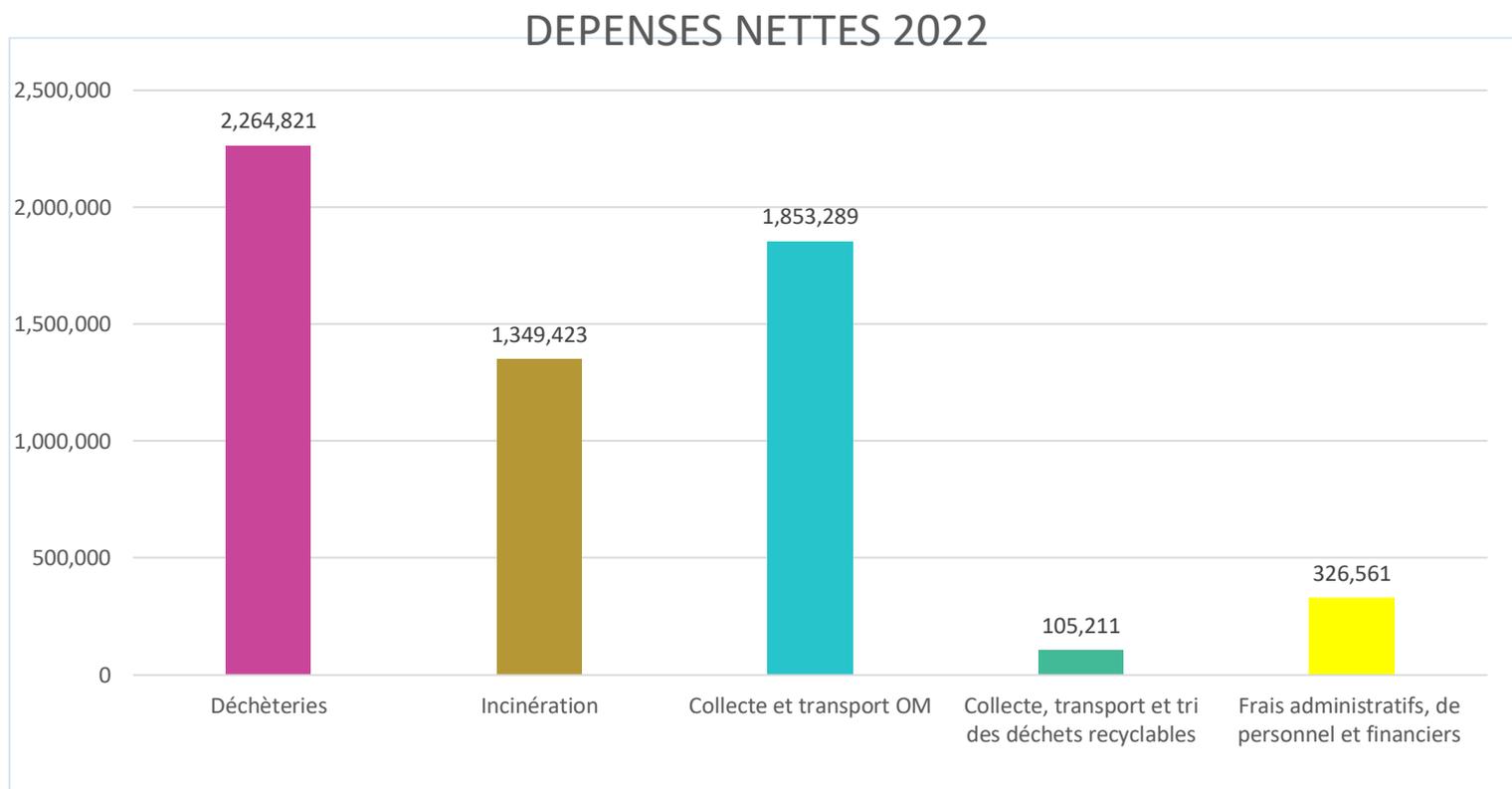
Répartition des frais engagés pour les déchetteries

- 54 790 € en 2022 (1 428 624 € en 2021 => construction Déchetterie SSO)
- Coût de 0,62 € / Habitant en 2022



Continuité de la maîtrise des coûts

Dépenses nettes : 6 160 274 € TTC en 2022 - 6 092 595 € TTC en 2021

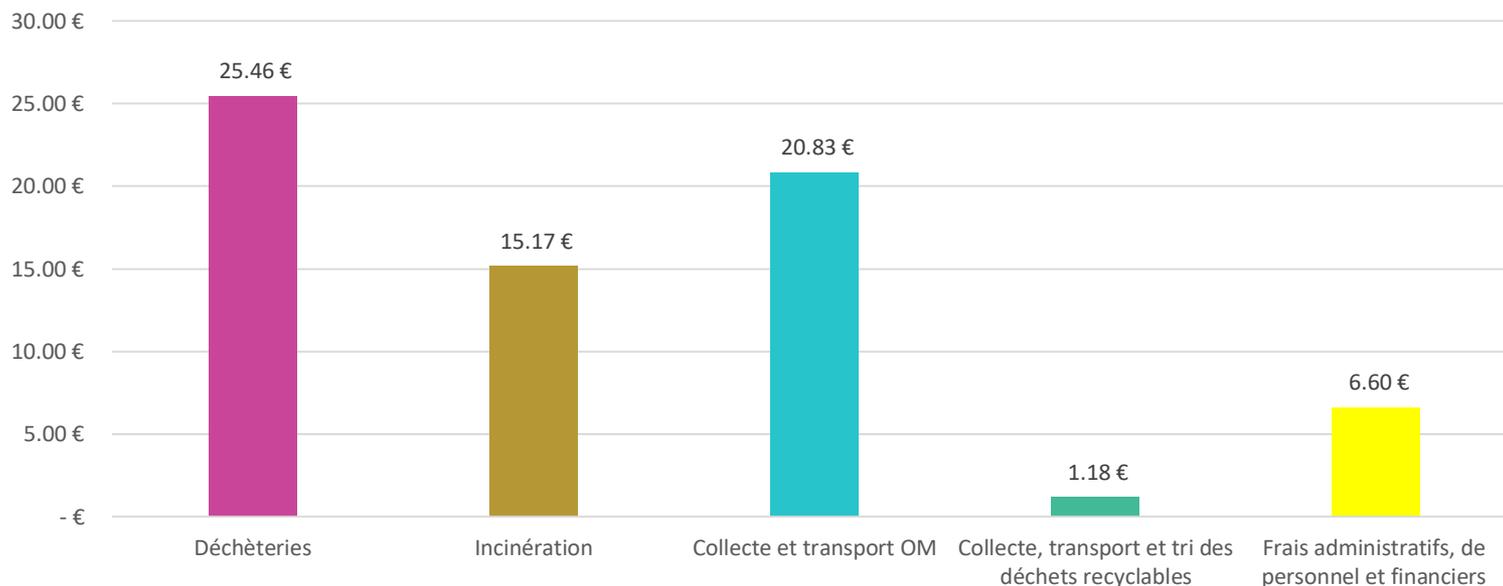


Continuité de la maîtrise des coûts

Dépenses Nettes 2022 (après déduction des soutiens et reprises) :

➤ 69,25 €/hab. en 2022 - 69,27 €/hab. en 2021

Dépenses nettes par habitant 2022



A titre comparatif...

Syndicat	Dépenses nettes TTC
SITOM SR	69,27€/hab. en 2021 et 69,27 €/hab. en 2022
CAPV (pays viennois)	93,21€ en 2021
Grand Lyon	107,8 €/hab. en 2021
Pays Voironnais	128,90 €/hab. en 2021
Monts du Lyonnais*	66 €/hab. en 2021 <small>*exploitation en régie publique</small>
CCVL	74,48 €/hab. en 2021
SMND	105,90 €/hab. en 2021
SICTOM Morestel	89,30 €/hab. en 2021

Moyenne NATIONNALE EN 2021 : 105 €/hab. (98€/hab en 2018)

Moyenne régionale en 2021: 100 €/hab.

Continuité de la maîtrise des coûts

Soutiens en fonction des tonnages recyclés :

Des aides importantes de nos partenaires financiers pour le fonctionnement :	2019	2020	2021	2022
CITEO (soutien à la valorisation, à la communication et pour le personnel)	899 159 € (dont reliquat de 95.679 € de soutien papiers 2018)	1 126 566 €	1 061 306	1 037 625
ECO DDS	18 660 €	12 447 €	12 842	12 842
ECO TLC	8 433 €	8 433 €	8 539	8 636
ECO MOBILIER	56 992 €	58 597 €	63 776	60 330
OCADE3E	49 854 €	55 078 €	59 141	55 069
OCADE D3E - semaine de la réduction des déchets	3 000 €	3 000 €	3 000	3 000
Filières : (voir détail page suivante)	435 382 €	268 431 €	554 670	901 685
TOTAL :	1 480 563 €	1 544 721 €	1 776 670	2 079 250

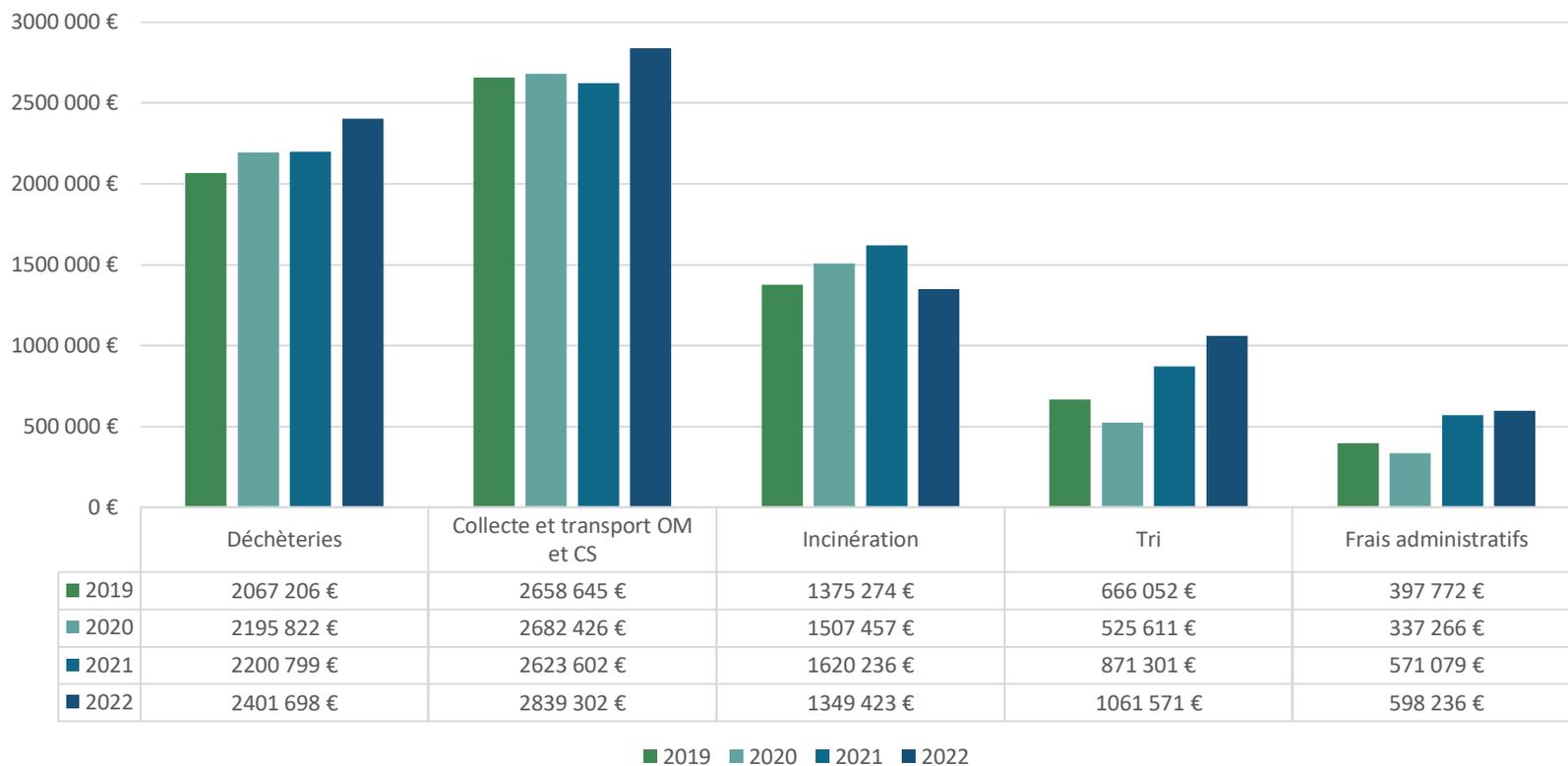
Continuité de la maîtrise des coûts

Filières de recyclage : recettes en fonction du tonnage trié et du cours de revente des produits :

Filières	Repreneurs	Versement 2022
Papiers (JM)	GOLBEY	160 607
Cartons	REVIPAC	384 082
Plastiques	VALORPLAST – Saône et Loire + Europe	206 436
Acier	ARCELOR MITTAL	37 269
Aluminium	FRANCE ALU RECYCLAGE	40 534
Verre	O-I MANUFACTURING - Ardèche	72 757
	TOTAL	901 685

Un bilan financier
équilibré

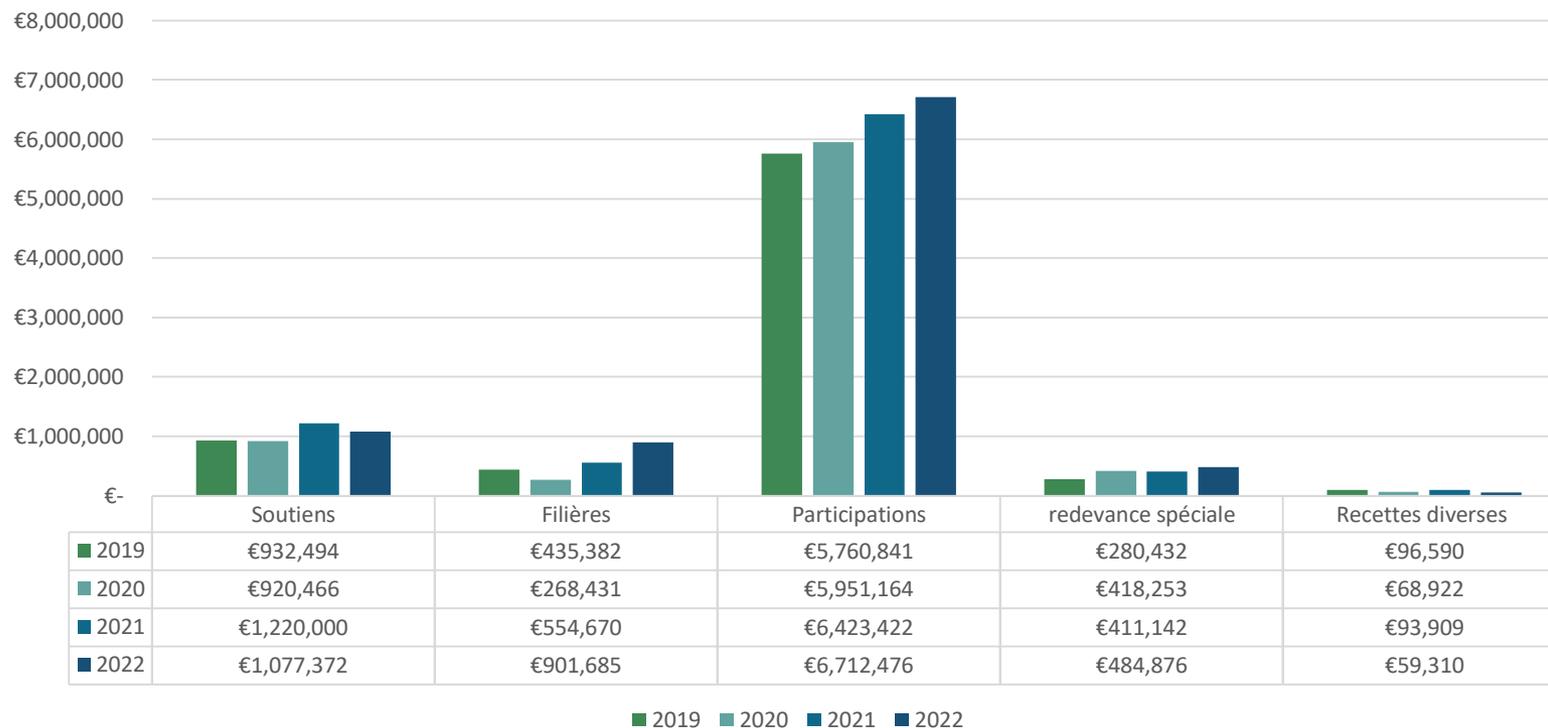
Dépenses de fonctionnement 2022



Un bilan financier équilibré

Fonctionnement : dépenses principales

Recettes de fonctionnement 2022



Un bilan financier équilibré

Fonctionnement : recettes principales

Un bilan financier équilibré

Evolution des dépenses brutes et dépenses nettes par habitant en €/hab.

Redevance 2022 = 227 € t	Recettes			
	2019	2020	2021	2022
Entreprises privées	129 373 €	196 052 €	156 314 €	175 382 €
Communes et Communautés de communes	106 576 €	133 172 €	131 717 €	168 735 €
Associations / EPHAD / Maisons de retraite / CAT	26 090 €	84 444 €	93 223 €	101 633 €
Ecoles / Collèges / Lycées	18 393 €	25 220 €	29 888 €	38 220 €
	280 432 €	438 888 €	411 142 €	483 970 €

Sensibiliser plus pour
mieux trier et plus
valoriser

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Sensibilisation des CMJ

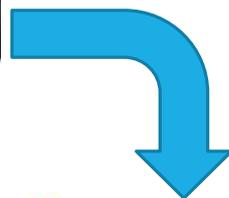


Les conseils municipaux de jeunesse de Soucieu, Ternay, Montagny, St Symphorien d'Ozon, Chaponnay... ont été sensibilisés par les agents du SITOM sur demande.

Les enfants et les jeunes sont des relais dans les familles et auprès de leurs camarades.

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Refonte du site internet



ACTUALITÉS

Voir toutes les actualités

Sensibiliser plus pour mieux trier et plus valoriser

Enquête sur le geste de tri et à la réduction des déchets auprès de la population

L'équipe du SITOM aidée d'un étudiant en psychologie sociale de Lyon 2 réalisent une enquête sur le geste de tri et la réduction des déchets auprès de la population depuis plusieurs semaines

Ces rencontres avec la population sur les marchés, les déchetteries... permettent de mieux appréhender le comportement des trieurs



Glossaire

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

CCPO : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon

COPAMO : Communauté de communes du Pays Mornantais

OM : Ordures Ménagères ou **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

CS : Collecte Sélective

PAP : Porte A Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

RS : Redevance Spéciale

C1,C2,C0,5: fréquence de collecte

- C1: collecte 1 fois par semaine
- C2 : collecte 2 fois par semaine
- C0,5: collecte 1 fois tout les 15 jours

JMR: Journaux, Magasines, Revus

D3E: déchet d'équipement électrique et électronique

EcoDDS: déchets chimiques usagés

ABJ: Articles de bricolage et de jardinage

ASL: Articles de sport et de loisirs

DEA: Eléments d'ameublement

OMA: Ordures ménagères et assimilées

Région AURA: Région Auvergne-Rhône-Alpes

AAP: Appels à projets

CMJ: Conseil municipal junior

